



AUTEUIL-LE-ROI

Mesures sanitaires COVID-19 à destination des parents d'élèves

Applicables à partir du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'à nouvel ordre selon les consignes
sanitaires émises par le gouvernement



Ecole SULLY 2020-2021

Avant d'aller à l'école :

- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école
- En cas de symptômes évocateurs ou de contact avec une personne testée positivement, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents doivent prendre avis auprès du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test de dépistage
- Prévenir l'école en cas de suspicion ou de cas avéré

Entrée / sortie de l'école :

- Entrée / sortie pour les maternelles par le petit portail, pour les plus grands par le grand portail
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école, même pour les maternelles
- Merci de veiller à éviter les attroupements sur le trottoir devant l'école
- Merci de respecter la distanciation sociale préconisée d'un mètre minimum
- Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école pour les personnes de onze et plus aux horaires des entrées et sorties
- En cas de fièvre dans la journée, l'enfant est isolé avec un masque pédiatrique, ses parents doivent venir le récupérer rapidement
- Un enfant malade ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans un certificat médical
- Les parents doivent veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée au retour à la maison

Accueil de loisirs :

- Les parents doivent porter un masque pour entrer dans l'école
- Les parents doivent sonner à la sonnette IFAC pour prévenir de leur arrivée et rester à l'extérieur du bungalow pour récupérer leur enfant
- Chaque parent doit prévoir son propre stylo (feutre) pour signer le registre des départs